

# GELEE TEINTEE LÈVRES COSMOS

Nouvelle génération de maquillage pour les lèvres, cette gelée teintée Cosmos apportera un effet coloré subtil "lèvres mordues" pour des lèvres visiblement nues, tatouées par la couleur!



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	77,10		77,10
	ORGANIC GLYCERINE	Glycerin	8,00	Humectant	8,00
	ERYLITE®	Erythritol	5,00	Hydratant	5,00
B	VIVAPUR® CS TEX SUN	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum	3,00	Agent rhéologique sprayable	2,89
C	CLOISONNE® VIBRANT RASPBERRY F90H	Mica (and) Titanium Dioxide (and) Iron Oxides (and) Silica	5,00	Nacre	5,00
	VIVAPUR® CS SENSORY 15 S	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum	0,50	Agent de toucher	0,50
	NIPAGUARD SCE (Clariant)	Sorbitan Caprylate (and) Propanediol (and) Benzoic Acid	1,00	Conservateur	0,85
D	PARFUM (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
	PLANTACARE® 810 UP	Caprylyl/Capryl Glucoside (and) Aqua	0,30	Solubilisant	0,30
E	SOLUTION DE SOUDE A 20%	Aqua (and) Sodium Hydroxide	QS	Ajusteur de pH	QS

## PROCESS

Homogénéiser la phase A. Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 5 min sous vive agitation. Introduire un à un les ingrédients de la phase C. Réaliser le premix de la phase D puis l'introduire dans le mélange. Enfin, ajuster à pH 6,5 - 7,0 avec la phase E.



## CARACTÉRISTIQUES

**Aspect :** Gelée fluide couleur framboise

**pH :** 6,5 - 7,0

**Viscosité :** 5 000 - 8 000  
Brookfield,  
DVI, spindle  
4, speed 10  
mPa.s

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.  
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjonctions ni le process d'obtention de la matière première.